

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

### Séminaire interdisciplinaire en innovation contemporaine (4DR2312)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master bilingue en droit</b>	<b>Séminaire: 1 ph</b>	Voir ci-dessous	2
<b>Master en droit</b>	<b>Séminaire: 1 ph</b>	Voir ci-dessous	2
<b>Master of Arts en innovation, orientation Innovation et société</b>	<b>Séminaire: 1 ph</b>	Voir ci-dessous	2
<b>Master of Law en innovation</b>	<b>Séminaire: 1 ph</b>	Voir ci-dessous	2
<b>Master of Science en innovation</b>	<b>Séminaire: 1 ph</b>	Voir ci-dessous	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

#### Equipe enseignante

Hugues Jeannerat et Pauline Lavanchy

#### Contenu

Le séminaire s'inscrit dans le cadre du projet « La Tour du Fantastique » porté par la Ville et le Canton de Neuchâtel. Le projet consiste en une valorisation et une transformation du site des anciennes prisons de Neuchâtel en espace au carrefour de l'art, de la science, du développement technologique et de l'économie. Le lieu sera ouvert au public. Il comprendra un espace d'exposition, un lieu de résidence et de créativité tourné vers la production d'imaginaires fantastiques et de nouvelles solutions numériques, une salle de conférence, un café et une boutique.

Dans ce cadre, les étudiant-e-s devront en groupe de deux ou trois personnes

- identifier et comprendre le lien et les complémentarités entre culture, innovation et technologie,
- étudier un projet existant ailleurs permettant de réfléchir à ces trois dimensions et au cas particulier du projet neuchâtelois,
- proposer, sur cette base, des pistes de développement pour la Ville de Neuchâtel.

Le séminaire est organisé sous la forme d'un séminaire bloc sur trois jours répartis durant le semestre de printemps.

- 11 mars de 12h15 à 14h (bloc 1) : introduction du séminaire par les enseignant-e-s et du projet par la Ville de Neuchâtel sur le lieu de la tour de prisons.
- 22 mars de 9h à 22h (bloc 2) : visite de projet à Zurich (Zurich Centre for Creative Economies)
- à définir la semaine du 22 au 26 mai (bloc 3) : présentation devant les représentant-e-s de la Ville et promoteur-trice-s du projet

ATTENTION: l'inscription au séminaire doit être faite jusqu'au 1er mars sur IS-Academia!!

#### Forme de l'évaluation

L'évaluation du séminaire porte sur la participation à tous les modules du séminaire et la création, en groupe d'environ 4 personnes, d'un "vision board" accompagné d'un court rapport explicatif.

Le rendu devra rendre compte : (i) du cas étudié, (ii) de ses spécificités, forces et faiblesses, (iii) des leçons et propositions à en tirer pour la ville de Neuchâtel.

#### Modalités de rattrapage

Si le travail remis est jugé insuffisant, le groupe d'étudiant-e-s dispose de quatre semaines pour remettre un travail corrigé en seconde tentative.

Une présentation orale supplémentaire peut être demandée en cas d'absence lors de la présentation finale.

#### Documentation

La documentation nécessaire au séminaire est mise à disposition sur la plate-forme Moodle.

#### Pré-requis

-

#### Forme de l'enseignement

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

### **Séminaire interdisciplinaire en innovation contemporaine (4DR2312)**

Séminaire bloc interactif et expérimental

#### **Objectifs d'apprentissage**

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Examiner la problématique d'une collectivité publique de la région
- Analyser un problème en particulier sous un angle socio-économique, technologique et institutionnel
- Concevoir des pistes de développement pour répondre à la problématique
- Présenter de manière didactique un enjeu d'innovation et de développement urbain en lien avec la culture et l'innovation

#### **Compétences transférables**

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Défendre une proposition
- Captiver une audience à propos d'un thème d'actualité
- Dialoguer avec des acteurs issus des milieux publics, économiques et culturels